

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 25 février 2020

## **Vers le maintien des droits de douane sur les produits industriels**

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national a procédé à l'examen de la suppression des droits de douane sur les produits industriels proposée par le Conseil fédéral. Les membres de la commission se sont opposés aux plans et ont décidé de ne pas entrer en matière sur le message. L'Union suisse des paysans (USP) salue cette décision. Elle s'était aussi prononcée contre l'abandon de ces droits lors de la consultation. La réduction des droits de douane sans contrepartie aurait représenté une erreur stratégique : la Suisse se serait ainsi privée d'un atout important pour les prochaines négociations d'accords de libre-échange. Par ailleurs, la suppression de ces droits aurait creusé un trou de 540 millions de francs dans la caisse de la Confédération. Cet argent aurait manqué à la Confédération, qui aurait dû économiser ailleurs. Les expériences tirées de divers accords de libre-échange montrent également que les réductions des droits de douane permettent avant tout au commerce d'accroître ses marges, mais qu'elles ne font pas baisser les prix à la consommation. Ces derniers sont fixés plutôt en fonction du pouvoir d'achat que des prix effectifs à l'importation.

### *Renseignements :*

*Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93*

*Beat Rössli, responsable Relations internationales USP, tél. 079 768 05 45*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*